



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 18 mai 2021

COVID-19 : ALLÈGEMENT DES MESURES DE FREINAGE

Stratégie et agenda de réouverture dans le Nord

Avec un taux d'incidence de 202 pour 100 000 habitants, la situation sanitaire dans le Nord s'améliore grâce :

- ✓ **aux bons résultats de la vaccination contre le virus de la Covid-19 : 1 113 657 injections dans le Nord au 16 mai 2021** dont 802 149 primo-injections et 311 508 secondes injections. Entre le 10 et le 16 mai, 152 381 injections ont été réalisées.
- ✓ **mais aussi à la responsabilité et la vigilance de tous dans la mise en œuvre des gestes barrières.**

Si le taux d'incidence diminue, il reste préoccupant. Ainsi, il importe donc de ne pas relâcher l'attention et de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

La stratégie de réouverture progressive en 4 étapes

Le Président de la République a annoncé, le 29 avril dernier, la stratégie de réouverture qui doit permettre aux Français de progressivement retrouver une vie la plus normale possible :

1^{ère} étape : le 3 mai 2021

Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement

2^{ème} étape : le 19 mai 2021

Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées

3^{ème} étape : le 9 juin 2021

Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport.

Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

4^{ème} étape : le 30 juin 2021

Fin du couvre-feu

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

2^{ème} étape, ce mercredi 19 mai 2021 : des protocoles mis en place pour la réouverture des établissements recevant du public

✓ Le protocole mis en place pour accompagner la réouverture des commerces :

Afin de concilier l'activité économique des commerces autorisés à accueillir du public et la protection sanitaire de la population, un protocole a été mis en place pour la réouverture des commerces le 19 mai 2021.

Pour le consulter : <http://www.economie.gouv.fr/commerce-conditions-reouverture>

✓ Le protocole sanitaire pour les bars, les restaurants et restaurants d'hôtel :

La sécurité des clients et des salariés pendant la crise de la Covid-19 est la priorité absolue du Gouvernement et de l'ensemble du secteur de l'hôtellerie-restauration. Le protocole présente les règles permettant la réouverture graduée de l'ensemble des restaurants, des établissements flottants pour leur activité de restauration, des restaurants d'hôtels, des bars et débits de boissons, dans des conditions conciliant leur activité économique avec la protection sanitaire de la population.

Pour le consulter : http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Protocole-sanitaire-renforce-secteur-HCR.pdf

✓ Le protocole sanitaire applicable pour les marchés ouverts et couverts :

Les marchés ouverts ou couverts sont autorisés à accueillir du public dans les conditions prévues par le présent protocole.

Pour le consulter : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Protocole-sanitaire-renforce-marches-couverts-et-ouverts.pdf

Vous avez des questions sur les déplacements, la stratégie de réouverture des établissements recevant du public, les activités sportives, les cérémonies, le pass sanitaire ou encore l'accompagnement économique des entreprises ?

Retrouvez toutes ces réponses sur [le site du Gouvernement](#).

Par ailleurs, vous trouverez sur [le site de la préfecture du Nord](#) un visuel synthétique des conditions de réouverture par type d'établissement recevant du public.

Pour réussir la stratégie de réouverture et permettre ce retour progressif à la normale, il convient que chacun reste vigilant dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

